

**XI<sup>e</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE EUROPE À BUCAREST  
(ROUMANIE)  
DU 14 AU 18 SEPTEMBRE 1998**

La XI<sup>e</sup> Assemblée régionale Europe de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie s'est tenue à Bucarest, en Roumanie, du 14 au 18 septembre 1998.

Les travaux ont débuté le 15 septembre en séance plénière, sous la présidence du chargé de mission Europe, M. Philippe Charlier. M. Ion Diaconescu, président de la Chambre des députés roumains, Mme Mitzura Arghezi, présidente de la section roumaine de l'APF, ont fait des allocutions d'ouverture. Ils ont insisté sur le fait de tenir cette assemblée régionale dans un pays d'Europe centrale « montre que la Francophonie connaît une ouverture remarquable envers cet espace européen qui a été, traditionnellement, influencé par la culture française ».

Ensuite, M. Philippe Charlier, chargé de mission Europe, ayant déjà présenté un résumé de son rapport d'activité devant le Bureau, a plutôt livré quelques réflexions sur la place et le rôle des assemblées régionales au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Le secrétaire général de l'Union latine, M. Geraldo Cavalcanti, a fait un exposé sur les enjeux et les perspectives de coopération entre les mondes de la Francophonie et de la Latinité.

Nous avons ensuite entendu une communication de M. André de Margerie, sur les nouveaux développements de ARTE et de M. Jean-Luc Cronel, sur les nouveaux développements de TV5 et en particulier de TV5 Europe. Des échanges ont suivi ces communications.

Le 16 septembre, l'Assemblée a procédé à l'installation de deux commissions. La première commission s'est penchée sur la politique des transports et des communications en Europe. M. Grethen, de la section luxembourgeoise, a été élu président, M. Velitchkov, de la section bulgare, vice-président, et M. Aguet, de la section suisse, rapporteur. La Commission a d'abord entendu M. Michel Béguelin, du Conseil national suisse, qui a présenté un rapport préliminaire sur la politique des transports de l'Union européenne et de la Suisse, plus particulièrement sur le rail et la route. La Commission a adopté un projet de résolution à ce sujet, qui a ensuite été adopté par l'Assemblée plénière.

La seconde Commission a pour sa part abordé le thème de l'enseignement du français dans les pays non francophones d'Europe. Mme Arghezi, de la section roumaine en assumait la présidence, un membre de la section valdotaine, la vice-présidence, et Mme Odette Trupin, de la section française, en était la rapporteuse. Elle a présenté la situation du français dans les pays non francophones d'Europe occidentale, centrale et orientale. La Commission a examiné un projet de résolution qui a été adopté en séance plénière après avoir été amendé. L'Assemblée générale a renouvelé le mandat du chargé de mission, M. Philippe Charlier, ainsi que celui du secrétaire administratif, M. Jean-François Vandewalle.

Le secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, M. Jacques Legendre, a aussi participé à l'Assemblée. Il a insisté sur les finalités des Assemblées régionales et des suites qui sont réservées à leurs résolutions au niveau des instances de l'APF et de la Francophonie. M. Legendre souhaite étudier avec les chargés de mission des régions les procédures à implanter pour s'assurer du suivi des résolutions fait par chacune des régions. Tous ont remercié la section roumaine pour son accueil chaleureux.

**Marie Tanguay**  
**Secrétariat de la Région Amérique de l'APF**